

B

FORMATIONS

Evolution de l'obligation de sécurité de l'employeur en 2019

La réforme de l'instruction des Accidents de Travail / Maladies

Professionnelles (décret 2019-356)

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social dispensées ces 15 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction frôle les 100% de clients « très satisfait ».

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Clément LAZIES
Cabinet Blohorn Avocats

ADRESSE

2 chemin de la Marouette
64100 Bayonne

LES DATES

Mardi 9 juillet 2019 à 8h30
(petit déjeuner à partir de
8h00)

LES TARIFS

450€ HT par participant pour les non
abonnés (*frais de rédaction du support
inclus*)
390 HT par participant pour nos clients
abonnés (*frais de rédaction du support
inclus*)

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Responsables RH, Gestionnaires RH, Chefs d'entreprise, Comptables, Experts-Comptables et Collaborateurs qui assurent la gestion sociale pour les entreprises

CONTENU

I. **La réforme de l'instruction AT/MP au 01/12/2019 (décret 2019-356)**

- La déclaration
- Le délai de réserve
- La refonte des délais d'instruction
- La phase de consultation
- L'obligation de suivi pour l'employeur

II. **La maladie professionnelle : De la reconnaissance à la contestation depuis le 1^{er} janvier 2019**

- La procédure de reconnaissance
- Le calcul de l'indemnisation du salarié
- La procédure de contestation de l'employeur

III. **Maîtriser La procédure d'inaptitude en 2019**

- Le rôle du médecin du travail
- Les obligations de l'employeur
- La contestation

IV. **Conseils RH : optimiser sa politique de prévention des risques et de sécurité**

- La notion de « faute inexcusable » pour l'employeur
- Les 9 principes de prévention du Code du travail
- La mise à jour du D.U.E.R. et l'étude de pénibilité
- La stratégie disciplinaire « *sanctionner pour mieux protéger* »
- Le rôle du règlement intérieur
- Les financements possibles pour l'amélioration des conditions de travail dédiés aux entreprises de moins de 300 salariés (A.N.A.C.T...)
- Les nouvelles politiques de prévention du harcèlement

V. **Jurisprudences thématiques**

- ...Obligation de Sécurité
- ...Procédure Maladie Professionnelle
- ...Procédure Inaptitude
- ...Obligation de Reclassement

VI. **Schémas de procédures (fourni dans le support)**

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les obligations relatives à la sécurité et à la prévention des risques professionnels
- Maîtriser les procédures liées aux accidents de travail, à la maladie professionnelle, et à l'inaptitude
- Présenter des solutions pratiques à mettre en œuvre

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets

- Mise en situation